



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

syndicat Avenir lycéen

Question au Gouvernement n° 3560

Texte de la question

SYNDICAT AVENIR LYCÉEN

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Une petite musique sonne dans la tête des Français comme un refrain : le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a-t-il manipulé un syndicat lycéen ? (*Murmures sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Ugo Bernalicis. Oui !

Mme Frédérique Meunier. Comment en est-on arrivé à de telles interrogations vous concernant, monsieur le ministre ? Une enquête de *Libération* a démontré que le syndicat Avenir lycéen aurait été créé en décembre 2018 en lien avec les services du ministère de l'éducation nationale (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR), dans le but de défendre les réformes que vous promouviez. *Libération* affirme que ce syndicat, à vrai dire largement inconnu, a été créé de toutes pièces par le ministère pour servir sa cause. Le quotidien assure que « l'idée de créer cette organisation lycéenne a germé rue de Grenelle, dans l'entourage proche de Jean-Michel Blanquer, pour servir la communication du ministre, et surtout rompre tout dialogue avec les syndicats lycéens » opposés à sa réforme, notamment celle du bac.

Je n'ose y croire ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) Je n'ose croire à un tel montage politicien cynique ! Ce ne serait pas digne de votre gouvernement, qui se dit si exemplaire, même si ce syndicat a reçu des subventions du ministère de l'éducation nationale.

Selon vous, monsieur le ministre, il s'agit d'« une affaire à partir de rien ». Dans ce cas, pouvez-vous répondre à ma question devant l'Assemblée nationale (« C'est déjà fait ! » sur les bancs du groupe LaREM) : avez-vous, oui ou non, tenu un rôle direct ou indirect dans la création du syndicat Avenir lycéen ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Madame Meunier, après les questions précédentes, j'ai déjà apporté la plupart des réponses à vos interrogations, mais je vais évidemment vous répondre.

Voyons d'abord les montants des subventions octroyées ces dernières années : la FIDL – Fédération indépendante et démocratique lycéenne – a reçu 160 000 euros en 2016-2017 ; en 2018, le Syndicat général des lycéens et l'Union nationale lycéenne ont chacun reçu 80 000 euros, tandis que la Fédération des maisons

de lycéens en a reçu 50 000 ; en 2019, ces trois organisations ont respectivement reçu 70 000, 40 000 et 50 000 euros. Quand à Avenir lycéen, qui occupe deux sièges sur quatre au Conseil supérieur de l'éducation, sa subvention s'est élevée à 65 000 euros. De 2017 à 2020, sous ma responsabilité, l'UNL, devant laquelle M. Mélenchon va se faire acclamer (M. Jean-Luc Mélenchon lève les bras en signe de victoire), a reçu 220 000 euros – 220 000 euros ! –, contre 65 000 pour Avenir lycéen. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem). Et je peux vous dire que les liens entre M. Mélenchon et l'UNL sont beaucoup plus forts que ceux que je peux avoir avec Avenir lycéen. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

M. Alexis Corbière. *Ridicule !*

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . *Vous vous faites l'avocate de Mediapart et de Libération.*

M. Maxime Minot. *Ne mélangez pas tout !*

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . *C'est votre nouveau genre et je vous en félicite, mais ce que je peux vous dire très simplement, c'est que je n'ai vraiment aucun problème pour présenter tous ces chiffres devant tout le monde. Comme je l'ai dit en réponse à une question précédente, on peut aussi regarder ce qui a été donné ces dix dernières années, l'usage qui en a été fait.*

Un député du groupe LR. *Rendez l'argent !*

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . *Si vous voulez en conclure qu'il faut moins financer les associations lycéennes, nous irons peut-être jusque-là. Pour ma part, ce n'est pas ce que je souhaite, parce que je trouve que la démocratie lycéenne est très intéressante, notamment au Conseil national de la vie lycéenne, qui est très vivant. C'est vrai, j'ai rencontré dans ce cadre des membres de l'association dont il est question, comme d'autres associations. Ce serait faire insulte aux lycéens qui s'engagent que de penser qu'ils peuvent être les marionnettes d'un ministre.*

M. Pierre Cordier. *Ce ne serait pas la première fois !*

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . *Ils ont d'ailleurs, je crois, des opinions politiques très diverses.*

M. le président. *Merci, monsieur le ministre.*

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . *Ils se sont prononcés en faveur de la réforme du lycée, ce qui à mes yeux n'est pas criminel. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. *La parole est à Mme Frédérique Meunier.*

Mme Frédérique Meunier. *Monsieur le ministre, vous n'avez pas répondu à ma question. Je la répète : avez-vous eu un rôle, oui ou non, dans la création de ce syndicat ? (M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports fait des signes de dénégation de la tête.)*

Un député du groupe LaREM. *Il a répondu !*

Mme Frédérique Meunier. *C'est oui ou c'est non : avez-vous participé à sa création ou non ? êtes-vous à son origine ou non ? Si je comprends bien votre réponse, c'est non ...*

M. Pierre Cordier. *Ce sera publié au compte rendu !*

Mme Frédérique Meunier. *...votre ministère n'a donc en rien participé à la création de ce syndicat, en dehors*

de la subvention qu'il lui a versée, comme il l'a fait pour toutes les autres associations.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3560

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 novembre 2020](#)